

Équipementiers de l'automobile

En août, Jean-Pierre Sueur, préfet du Loiret avait écrit au Préfet de la Seine-et-Marne, Bernard Fragneau à propos

des « *belles difficultés* » rencontrées par les équipementiers de l'automobile présents dans le Loiret. Il avait fait savoir que le Fonds de modernisation des équipementiers de l'automobile (FMEA) lui « *paraissait trop étroit et que les conditions d'accès, trop sélectives* ».

En l'absence de connaissance de Jean-Pierre Sueur sur aucune entreprise du Loiret qui aurait bénéficié de ce fonds, il avait demandé au préfet de la Seine-et-Marne de lui communiquer les mesures que lui-même ou le préfet de la Seine-et-Marne envisageaient de prendre pour que « *ce fonds bénéficie aux entreprises de notre département et, de manière plus précise, pour que son montant ainsi que ses critères d'attribution soient adaptés* ».

En fait, si le système fonctionnait pour le sauvetage de l'industrie automobile et des sous-traitants de rang 1, il en va bien autrement pour les autres qui sont aussi les plus

touchés. Dans sa réponse, fin août, le préfet de la Seine-et-Marne reconnaît qu'aucune entreprise du Loiret n'a bénéficié du Fonds de modernisation des équipementiers de l'automobile et qu'il précise « *que la démarche*

pour le FSI, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Entreprise FMEA... 33.

Mais il serait impossible de dire quelles entreprises ont été touchées par ce fonds « *pour des raisons de confidentialité, par exemple, pour éviter le risque de débits d'informations* ».

Bernard Fragneau précise que le FMEA s'adresse aux entreprises de rang 1 (ce qui n'est pas le cas de Proma à Gien par exemple) et de rang 2 puisque le financement dépend de la société L

En revanche, « *le plan d'investissement comporte tout un panel d'actions qui touchent plus largement les entreprises du département* », comme les fonds de garantie (21 entreprises du Loiret et de la région) ou les départements de la région ont bénéficié pour un montant de 10 millions d'euros, le plan d'investissement national du pôle automobile soutenu par l'Etat, la région et l'Europe.

Le nouveau président du FMEA vient d'être nommé par la préfecture et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-et-Marne en place au cours du second semestre, « *un plan d'actions ambitieux tiendra compte des mutations de l'industrie automobile*